



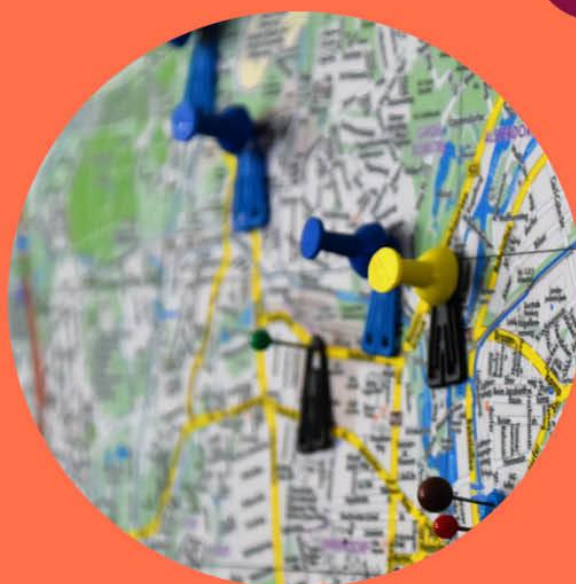
ACADÉMIE
DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2021

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

Prévision d'effectifs à la rentrée 2021.....p 3

Répartition par académie des moyens d'enseignement scolaire publicp 5

- Les moyens d'enseignement à la rentrée 2021 dans l'académie de Poitiers6

Les priorités de l'académie de Poitiersp 7

- Favoriser l'égalité des chances et l'ambition scolairep 7-20
- Développer le numérique au service des apprentissages et de la formation.. p 21
- Accompagner les personnels pour un meilleur service aux usagers.....p 24

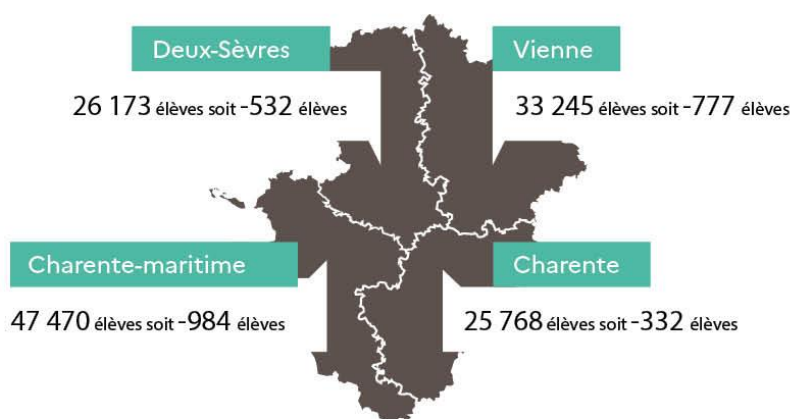


PREVISIONS D'EFFECTIFS A LA RENTRÉE 2021

250 761 élèves attendus dans les écoles, collèges et lycées publics à la rentrée

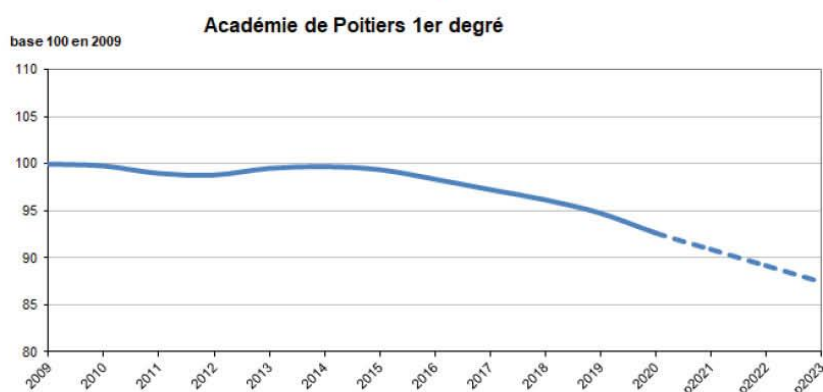
Une baisse significative des effectifs dans le 1^{er} degré

131 879 élèves attendus : **-2 625** soit une baisse de **-2,0%** par rapport à la rentrée 2020



Une baisse démographique continue depuis 2014

-17 866 écoliers soit une baisse de **-12,3%** d'ici 2023



Source : SSA-SDEN - constat de rentrée 2020-prévisions 2021 à 2023

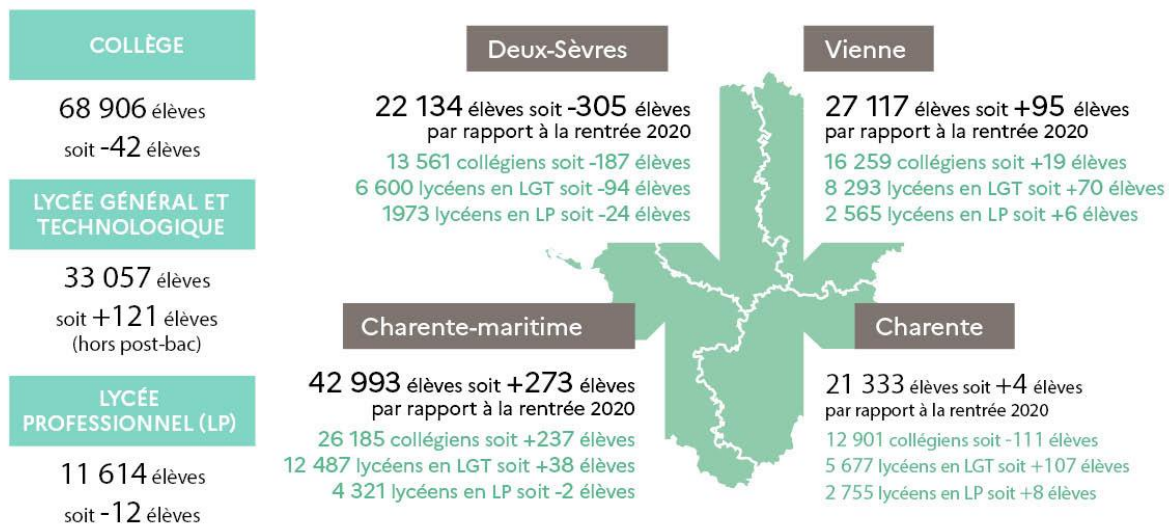
Une amélioration inédite du taux d'encadrement sur tout le territoire académique

P/E*	Rentrée 2017	Rentrée 2018	Rentrée 2019	Rentrée 2020	Prévision Rentrée 2021
CHARENTE	5,75	5,76	5,87	5,91	6,05
CHARENTE - MARITIME	5,49	5,50	5,51	5,61	5,85
DEUX-SÈVRES	5,70	5,70	5,84	5,90	6,02
VIENNE	5,60	5,62	5,69	5,83	6,02
ACADÉMIE	5,61	5,62	5,69	5,78	5,96

*P/E : nombre moyen de professeurs pour 100 élèves

Une stabilité des effectifs dans le 2nd degré

18 886 élèves attendus : **+139** soit une hausse de **+0,1%** par rapport à la rentrée 2020



5309 étudiants attendus en CGPE* et BTS*

+72 étudiants soit une hausse de **+1,4%** par rapport à 2020

*CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles ; *BTS : Brevet de technicien supérieur

RÉPARTITION PAR ACADÉMIE DES EMPLOIS D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC

La rentrée 2021 sera celle d'une priorité réaffirmée en faveur du premier degré, de la maîtrise des savoirs fondamentaux et de la prise en charge dès le plus jeune âge des difficultés d'apprentissage. Le second degré verra quant à lui ses moyens d'enseignement maintenus et même renforcés par les mesures d'accompagnement du Plan de Relance.

Une répartition par académie des emplois de l'enseignement scolaire public tenant compte

- Des évolutions démographiques ;
- Des critères sociaux, territoriaux et des contraintes structurelles.

Un engagement constant en faveur de l'école primaire

- **Assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux**
- **Disposer des moyens nécessaires pour l'effort consenti à l'école primaire**
 - Instruction obligatoire à 3 ans
 - Limitation des classes de grande section maternelle, CP et CE1 à 24 élèves sur tous les territoires
 - Dédoublage des classes de grande section maternelle en REP+ ;
 - Augmenter la décharge des directeurs d'école.
- **Renforcer le taux d'encadrement**
- **Ne fermer aucune école spécifiquement en milieu rural** sans l'accord du maire (conformément à l'un des engagements présidentiels à l'issue du grand débat).

Dans le 2^d degré, un soutien spécifique dans le cadre du plan de relance

- **La poursuite de l'augmentation des places en BTS pendant une année supplémentaire** afin de répondre à l'augmentation des vœux des élèves vers ces filières en 2020 ;
- **Proposer aux élèves les plus en difficulté, en première année de CAP, un parcours sur mesure : CAP en 3 ans.**

LES MOYENS D'ENSEIGNEMENT A LA RENTRÉE 2021 DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Un esprit de solidarité et d'équité au niveau national qui se traduit dans l'académie de Poitiers par

Un maintien des emplois enseignants (en ETP) dans le 1^{er} degré dans un contexte continu de baisse démographique

- 25 ETP dans le 2^d degré : - 70 ETP compensés par l'équivalent de + 45 ETP en heures supplémentaires annuelles (HSA)

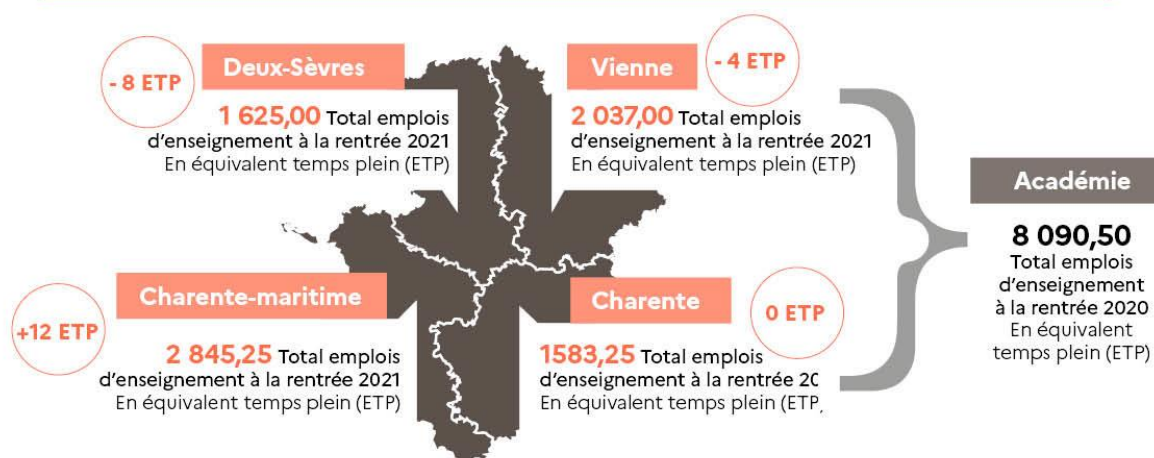
- 3 ETP d'emploi administratif en établissements

Un maintien des emplois de vie scolaire (CPE, etc.)

Un maintien des emplois administratifs en services

Une répartition des moyens répondant au double objectif d'élévation du niveau général et de justice sociale

Une répartition des moyens d'enseignement permettant la réussite des élèves dans tous les territoires dans le 1er degré



Une répartition des moyens d'enseignement au plus près des besoins des établissements et des territoires dans le 2nd degré

	Emplois	HSA	Total
Collèges	+4	+2	+6
SEGPA	-3,50	+1,5	-2
EREA	-4	+0,2	-3,80
Lycées professionnels	-20	+12,30	-7,70
Lycées généraux et technologiques	-40	+26,80	-13,20
Réserve pour élèves à besoins particuliers	+3,50	-	+3,50

LES PRIORITÉS DE L'ACADÉMIE

FAVORISER L'ÉGALITE DES CHANCES ET L'AMBITION SCOLAIRE

- **Poursuive l'élévation générale du niveau** : un enjeu social, éducatif et économique ;
- **Construire une véritable éducation à l'orientation** pour développer l'autonomie et la responsabilisation des élèves, encourager la mobilité sociale et géographique, lever l'autocensure.

1. Améliorer le niveau d'apprentissage en fin de CP / CE1

RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS EN DÉBUT DE CP ET CE1 À LA RENTRÉE 2020

En classe de CP

Des résultats en français comme en mathématiques, en légère baisse, particulièrement sur les domaines travaillés en fin de grande section de maternelle.

◆ En Français

Part des élèves ayant une maîtrise satisfaisante des compétences liées à la compréhension orale, supérieure au niveau national

87,1 % au niveau académique
84,9 % au niveau national

Part des élèves ayant une maîtrise satisfaisante des compétences "Manipuler les syllabes" (discriminer les sons)

81,5 % au niveau académique
79,3 % au niveau national

Des résultats très en baisse pour les écoliers scolarisés en REP+

36 % des élèves ont une maîtrise satisfaisante la compétence « Reconnaissance des lettres » contre 58% au niveau académique

Des élèves charentais proportionnellement moins nombreux à maîtriser les différentes compétences : les meilleurs résultats étant en Deux Sèvres

◆ En Mathématiques

Part des élèves maîtrisant la compétence "Écrire des nombres entiers"

87,5 % au niveau académique
87 % au niveau national

La résolution de problèmes enregistre la plus forte diminution par rapport aux items évalués

66 % des élèves maîtrisent cette compétence soit une baisse de 2,3 points par rapport à 2019

Une baisse plus marquée en REP+

+41 % des élèves maîtrisent cette compétence soit une baisse de 6 points

Des profils départementaux proches mais des résultats en Charente nettement inférieurs à la moyenne académique

En classe de CE1

Des baisses plus sensibles, comparables à la tendance nationale

◆ En Français

Des résultats en baisse dans toutes les compétences liées à la lecture et l'écriture

65,5 % des élèves ont une maîtrise satisfaisante de la compétence « Lire à voix haute des mots » **soit une baisse de 4,2 points**

71,9 % des élèves ont une maîtrise satisfaisante de la compétence « Ecrire des mots » **soit une baisse de 4,2 points**

Part des élèves maîtrisant les compétences liées à la compréhension orale, supérieure au niveau national

85,7 % au niveau académique

82,8 % au niveau national

Part des élèves ayant une maîtrise satisfaisante de la compétence "Écrire des syllabes simples et complexes"

81,6 % au niveau académique

82,43 % au niveau national

En REP +, la proportion d'élèves maîtrisant les compétences est proche du niveau de l'année dernière notamment en écriture et en lecture à voix haute

◆ En Mathématiques

Des résultats relativement stables dans tous les domaines voire en augmentation notamment pour les compétences

53,8 % des élèves ont une maîtrise satisfaisante de la compétence « Additionner » **soit une hausse de 5,3 points**

53,4 % des élèves ont une maîtrise satisfaisante de la compétence « Soustraire » **soit une hausse de 3,7 points**

Part des élèves maîtrisant la compétence "Écrire des nombres entiers"

70,1 % au niveau académique

71,8 % au niveau national

En REP+ les proportions d'élèves maîtrisant les compétences sont supérieures à celles de 2019 sauf pour l'écriture des nombres entiers en baisse de 1,8 points (- 5,4 points au niveau national)

La maîtrise des compétences est inférieure en Charente alors que les 3 autres départements sont relativement proches.

FOCUS SUR... Une formation continue renforcée des professeurs des écoles au service de la maîtrise des savoirs fondamentaux par les élèves

- **Le plan français**
 - **5 jours de formation annuels tous les six ans** pour tous les professeurs des écoles
 - **24 jours de formation (nationale et académique) sur trois ans** pour les conseillers pédagogiques de circonscription référents français
- **Le plan mathématique**
 - Recrutement et la formation de référents de circonscription est une priorité. Une formation renforcée de ces référents permet d'accompagner des groupes de professeurs des écoles dans toutes les circonscriptions.
 - **45 référents mathématiques de circonscription (RMC) à la rentrée 2020**: 13 en Charente ; 14 en Charente-Maritime ; 7 dans les Deux-Sèvres ; 11 dans la Vienne ;
 - **Déploiement des laboratoires de mathématiques**, lieux de formation au plus près des besoins des professeurs : **12 laboratoires de mathématiques** dans l'académie

2. Poursuivre le dédoublement des classes de CP, CE1 et grande section de maternelle en éducation prioritaire

- **Un objectif : combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles ;**
- **Mise en place d'une pédagogie adaptée** pour garantir l'efficacité du dispositif : donner du sens aux apprentissages et les envisager dans leur progressivité ;

Déploiement des classes dédoublées en éducation prioritaire dans l'académie de Poitiers

RENTREE 2017 >>	RENTREE 2018 >>	RENTREE 2019 >>	RENTREE 2020 >>	RENTREE 2021 >>>
CP dédoublés en REP+ 100%	CP dédoublés en REP+ 100%	CP dédoublés en REP+ 100% 44 classes à 12	CP dédoublés en REP+ 100%	Poursuite du déploiement des GS à 12
	CE1 dédoublés en REP+ 100%	CE1 dédoublés en REP+ 100%	CE1 dédoublés en REP+ 100%	
	CP DÉDOUBLÉS EN REP 100%	CP DÉDOUBLÉS EN REP 100%	CP DÉDOUBLÉS EN REP 100%	
		CE1 DÉDOUBLÉS EN REP 100%	CE1 DÉDOUBLÉS EN REP 100%	
			GS DÉDOUBLÉS EN REP+/REP 30%	
Effectifs élèves 482	Effectifs élèves 1 601	Effectifs élèves 2 315	Effectifs élèves 3 090	

Perspectives 2021-2022

- **100%** des classes de CP et CE1 dédoublées en éducation prioritaire en 2021 : **objectif déjà atteint dans l'académie**
- **63 %** des classes de grande section de maternelle dédoublées en 2021 ; **81%** en 2022

3. Développer le soutien scolaire au collège

RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS DE DÉBUT DE 6^e

En classe de 6^e

◆ En Français

Le taux d'élèves de l'académie présentant une maîtrise satisfaisante ou très bonne des compétences en français est supérieur au niveau national et en progression au niveau académique

89,2 % des élèves de l'académie **soit une progression de 5,1 points** par rapport à 2019

88,3 % au niveau national, soit une progression de 4,8 points par rapport à 2019

En 2020, un écart qui se creuse entre les scores des élèves des collèges les plus favorisés socialement et ceux des collèges les moins favorisés

Académie
2020 : écart de 30 points - 2019 : écart de 23 points

National
2020 : écart de 45 points - 2019 : écart de 42 points

◆ En Mathématiques

Le taux d'élèves de l'académie présentant une maîtrise satisfaisante ou très bonne des compétences en mathématiques est supérieur au niveau national et en progression au niveau académique

73,4 % des élèves de l'académie **soit une progression de 2,9 points** par rapport à 2019

71,8 % au niveau national, soit une progression de 2,8 points par rapport à 2019

En 2020, un écart qui se creuse entre les scores des élèves des collèges les plus favorisés socialement et ceux des collèges les moins favorisés

Académie
2020 : écart de 30 points - 2019 : écart de 25 points

National
2020 : écart de 52 points - 2019 : écart de 46 points

Un niveau plus faible en Charente dans la plupart des compétences. A l'inverse on note un bon niveau en mathématiques dans les Deux Sèvres.

DEVOIRS FAITS : UN DISPOSITIF BIEN INSTALLÉ DANS L'ACADÉMIE

- Un dispositif gratuit permettant aux élèves de trouver le soutien nécessaire pour faire leurs devoirs ;
- Il répond à une exigence de justice sociale et d'aide pour les familles.

Proportion d'élèves bénéficiant du programme "Devoirs faits"

Automne 2020 - Public et privé

	Total	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	EP	Dont REP +	Dont REP	Hors EP	Privé s/c
POITIERS	29,7 %	39,9 %	30,1 %	25,3 %	23,4 %	23,7 %	14,4 %	26,5 %	30,3 %	20,3 %
FM + DROM	27,7 %	39,3%	27,0 %	21,9 %	22,4%	36,8 %	43,6 %	33,2 %	25,5 %	21,4 %

Source : MENJS - DGESCO - Orquestra. Ensemble des établissements accueillant des élèves de la 6^e à la 3^e, ayant répondu à l'enquête Devoirs faits, automne 2020.

Perspectives 2021-2022

- Permettre à **33% des élèves** de bénéficier du dispositif d'ici 2022 ;
- **Atteindre un volume horaire de 3h par semaine** pour chaque élève bénéficiaire ;
- **Développer « e-Devoirs faits »** pour répondre à la problématique des transports notamment en milieu rural ou aux capacités d'accueil des salles disponibles dans certains établissements : dispositif déjà expérimenté dans 2 collèges des Deux-Sèvres : Anne Frank à Sauzé-Vaussais et Denfert-Rochereau à St Maixent l'école

4. École inclusive : un renforcement des moyens dédiés à l'accompagnement des élèves en situation de handicap

CHIFFRES CLÉS

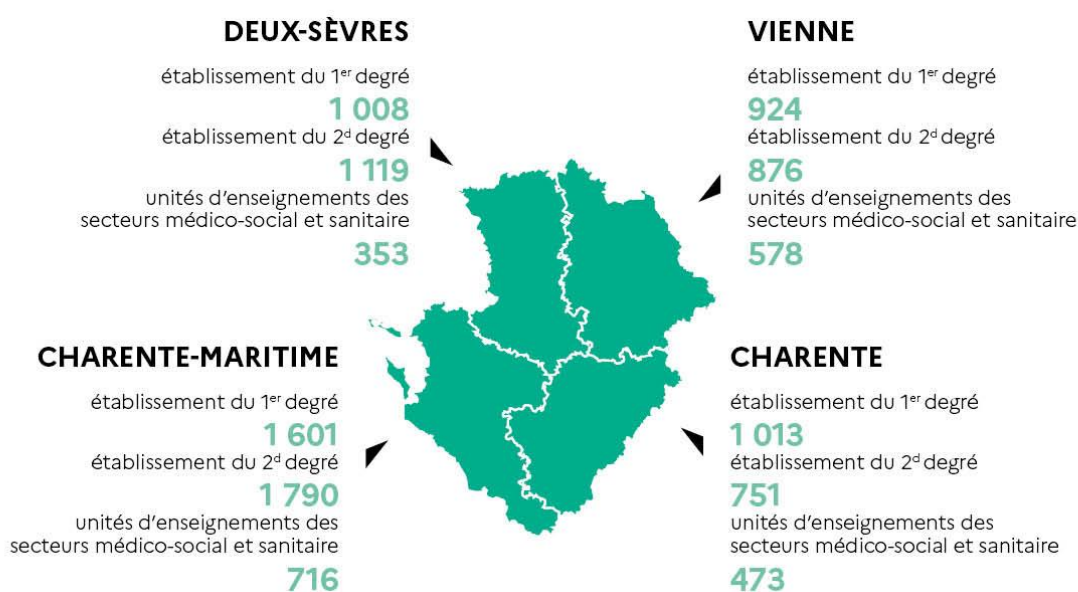
(Données rentrée 2020)

◆ **11 202** élèves en situation de handicap dont **81 %** scolarisés en milieu ordinaire

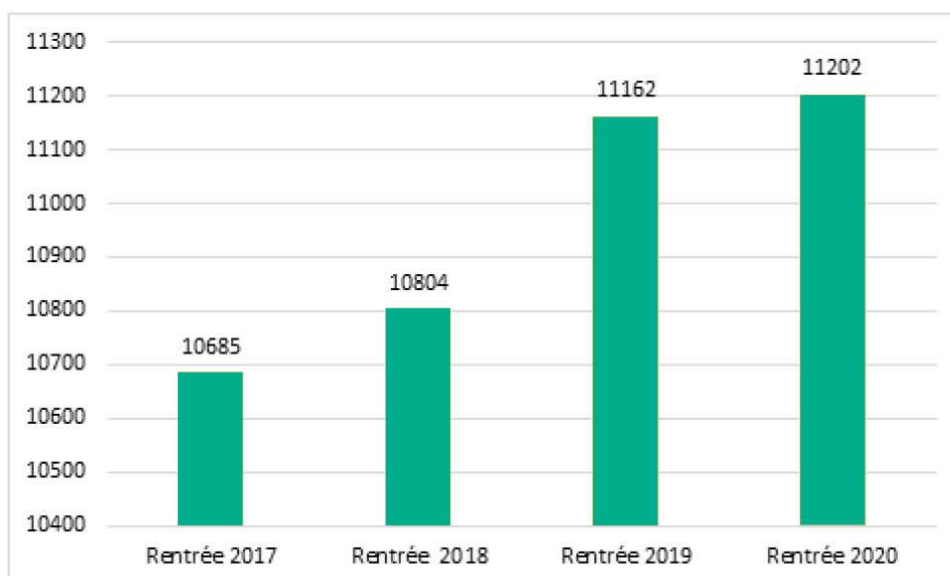
4 546 dans les établissements scolaires du 1^{er} degré

4 536 dans les établissements scolaires du 2^d degré

2 120 dans les unités d'enseignements des secteurs médico-social et sanitaire



Évolution des effectifs d'élèves en situation de handicap



- ◆ **54 %** des élèves bénéficient d'une aide humaine soit **+ 11,5 points** par rapport à la rentrée 2019
- ◆ **2 900** Accompagnants d'élève en situation de handicap (AESH)
- ◆ **1 059** emplois (en ETP) d'AESH créés depuis 2017 dont **154** en 2020
- ◆ **140** Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial)
- ◆ **239** Unités localisées d'inclusion scolaire (Ulis)
 - 133** dans le 1^{er} degré
 - 106** dans le 2^d degré



GÉNÉRALISATION DES POLES INCLUSIFS D'ACCOMPAGNEMENT LOCALISÉ (PIAL)

- **Une couverture sur l'ensemble du territoire académique** avec des PIAL 1^{er} degré, 2nd degré ou inter-degrés (87%) ;
- **Une meilleure coordination des moyens d'accompagnement humain en fonction des besoins des élèves en situation de handicap**, à l'échelle d'une circonscription, d'un établissement scolaire ou d'un territoire déterminé regroupant des écoles et des établissements
- **Une mobilisation de l'ensemble des personnels** pour identifier les besoins des élèves et mettre en œuvre les réponses adéquates au niveau de la classe, mais aussi de l'école et ou de l'établissement scolaire : aide humaine, pédagogique, éducative ou thérapeutique ; dispositifs spéciaux, groupes d'aides ; aménagements matériels
- **Une dotation de 10 à 35 AESH par PIAL** afin de répondre au mieux aux besoins des élèves accompagnés tout en évitant la dispersion géographique et les déplacements trop conséquents.

POURUIVRE LES ÉVOLUTIONS DU MÉTIER D'AESH (ACCOMPAGNANT D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP)

- **Une amélioration du statut** : généralisation du CDD de 3 ans renouvelable une fois avant CDI ;
- **60 heures de formation d'adaptation à l'emploi et des modules de formation** continue déclinés dans chaque département ;
- **Création de postes d'AESH référents dans chaque département ;**

RENFORCER LA COLLABORATION AVEC

- **Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)**
 - Poursuivre le travail d'accompagnement des besoins avec les La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)
 - Travailler sur l'absence de solutions, notamment en établissement médico-social
 - Installer une commission spécifique pour les élèves en situation de handicap,
 - Déployer à l'échelle régionale des équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation des enfants en situation de handicap (EMAS) pour aider le quotidien des écoles
- **Le secteur médico-social**
 - Fixer un cadre de rencontres entre les acteurs de l'Education nationale et ceux du secteur médico-social permettant les échanges réguliers nécessaires
 - Développer l'offre de Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)
 - Augmenter le nombre de classes externalisées des établissements médico-sociaux en établissements scolaires

5. Ancrer l'orientation au cœur de la réussite des élèves

ACCOMPAGNER CHAQUE ÉLÈVE DANS LA CONSTRUCTION DE SON PROJET D'ORIENTATION DES LE COLLÈGE

- **Aider les élèves à faire des choix pertinents** en fonction de leurs ambitions, de leurs goûts et de leurs talents ;
- **Mieux informer les élèves et leurs familles**, au plus près des besoins des élèves et des opportunités offertes par les territoires
- **Renforcer les compétences psycho-sociales des élèves** pour leur permettre de mieux s'orienter et mieux réussir

DES ACTIONS CIBLÉES POUR UNE ORIENTATION ECLAIRÉE, CHOISIE ET RÉUSSIE

- **Un accompagnement de proximité des chefs d'établissements et des professeurs**, par les services d'orientation
- **Une coordination des missions partagées état/région** : information sur les métiers et formations, expérimentation de la mise à disposition de directeurs des centres d'information et d'orientation auprès de la région ;
- **Un développement de la liaison école entreprises pour conforter la connaissance du milieu socio-économique pour les équipes et les élèves** : renforcer le déploiement des comités locaux école entreprise (Clee)

DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'AMBITION SCOLAIRE

⇒ Les cordées de la réussite : créer une véritable continuité d'accompagnement de la 4^e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur

- **Une nouvelle impulsion pour les cordées de la réussite depuis la rentrée 2020** : dispositif destiné désormais en priorité aux élèves scolarisés en éducation prioritaire ou en quartier prioritaire politique de la ville (QPV), en zones rurales isolées ainsi qu'aux lycéens de la voie professionnelle.
- **Un objectif** : permettre aux élèves se projeter vers un parcours post bac en rencontrant des étudiants autour de diverses activités.
- **Perspectives à terme pour l'académie** : au moins **30%** des élèves d'une même classe d'âge, dans chacun des établissements concernés, bénéficient du dispositif.

Chiffres clés des cordées de la réussite 2020-2021

2 120 élèves de la 4^e à la terminale engagés dans les **15** cordées de l'académie de Poitiers

- En Charente : **549** élèves ; **5** cordées
- En Charente-Maritime : **327** élèves ; **4** cordées
- Dans les Deux-Sèvres : **903** élèves ; **3** cordées
- Dans la Vienne : **341** élèves ; **3** cordées

75 établissements de l'académie engagés dans le dispositif dont **44** collèges avec un maillage équilibré sur l'ensemble du territoire académique

Des cordées portées par

- Des lycées publics de l'académie ayant des BTS et / ou des CPGE,
- Les IUT d'Angoulême et de Poitiers-Châtelleraut,
- Sciences po Bordeaux
- Les campus des métiers et des qualifications « Terroir et gastronomie » et « Aéronautique »

FOCUS SUR ...

⇒ **Nouveau programme expérimental « Cordées sciences po Bordeaux » en Charente**

- **Faire connaître** l'existence des grandes écoles (conditions d'accès, formation et vie étudiante, débouchés) ;
- **Donner confiance** dans les capacités des élèves à être admis dans ces cursus sélectifs ;
- **Sensibiliser aux compétences** transmises dans les instituts d'études politiques, notamment par des activités dédiées au développement de la culture générale ;
- **6 établissements sources situés majoritairement en zone rurale**
 - **3 collèges** : Noël-Noël à Confolens ; Théodore Rancy à Chalais ; Claudie Haigneraie à Rouillac.
 - **3 lycées** : Charles Coulomb à Angoulême ; Elie Vinet à Barbezieux ; Emile Roux à Confolens.

⇒ **Une nouvelle cordée de la réussite avec Sciences Po Paris Campus de Poitiers**

- Un travail en cours dans l'académie pour répondre à ce **nouvel appel à projet en avril 2021 avec le Campus Poitiers comme tête de pont** ;
- **10 établissements** pré identifiés
 - **En Charente** : Lycée image et son Angoulême (Lisa) et Marguerite de Valois.
 - **En Charente-Maritime** : lycées Cordouan à Royan
 - **Dans les Deux-Sèvres** : lycées Ernest Pérochon à Parthenay, Desfontaines à Melle et Val de Sèvre à St Maixent l'école.
 - **Dans la Vienne** : lycées Aliénor d'Aquitaine à Poitiers, Edouard Branly à Châtelleraut, Nelson Mandela à Poitiers et Jean Moulin Montmorillon.

6. Une carte des formations enrichie en voie générale et technologique à la rentrée 2021

- **Ouverture en première générale d'un nouvel enseignement de spécialité - "éducation physique, pratiques et cultures sportives:** 1 à 3 établissements de l'académie proposeront à titre expérimental cet enseignement de spécialité avant un déploiement plus large en 2022 ;
- **Ouverture de l'option « Langue et culture de l'antiquité – Grec »** au lycée Jean Hyppolite de Jonzac (17)
- **Ouverture de l'option « Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre »** en seconde générale et technologique lycée Victor Hugo à Poitiers (86)
- **Ouverture d'un bac technologique « Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)** au lycée Emile Combes à Pons (17)
- **Ouverture d'un bac technologique « Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) »** au lycée pilote innovant international (LP21) à Jaunay-Marigny (86)

FOCUS SUR ... Une attention particulière pour l'enseignement de spécialité Numérique et sciences informatiques (NSI)

- **Un objectif :** favoriser l'orientation et l'ambition vers les disciplines scientifiques notamment celles tournées vers les métiers de demain.
- **Un déploiement plus large de l'enseignement de spécialité NSI à la rentrée 2021 : 53 %** des lycées de l'académie proposeront désormais cet enseignement de spécialité, avec une ouverture dans les lycées suivants :
 - Marguerite de Valois à Angoulême (16)
 - Sainte-Marthe à Chavagnes (16)
 - Cordouan à Royan (17)
 - Jean Macé à Niort (79)
 - Camille Guérin à Poitiers (86)

Département	16	17	79	86	Académie
Nbre lycées proposant NSI	7	8	7	5	27
%	70%	47 %	64 %	38 %	53%

Pour rappel : rentrée 2020, NSI proposé dans 43 % des lycées de l'académie

Département	16	17	79	86	Académie
Nbre lycées proposant NSI	5	7	6	4	22
%	50%	41 %	54 %	31 %	43 %

7. Proposer une offre de formations professionnelles équilibrée sur le territoire de la région académique du CAP au BTS

- **Une collaboration étroite et un protocole d'élaboration partagé** avec le conseil régional Nouvelle-Aquitaine à l'échelle de la région académique
- **Une attention portée sur la capacité d'insertion des formations** proposées afin de permettre à chaque élève d'aller au bout de son potentiel ou de son projet tout en veillant à le conseiller sur les perspectives d'emploi ou de poursuite d'études
- **Un développement des formations en apprentissage dans tous les lycées professionnels de l'académie** aux côtés des formations scolaires afin de garantir la sécurisation des parcours

QUELQUES EXEMPLES D'EVOLUTION DE LA CARTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES A LA RENTRÉE 2021

- **Ouverture** d'un bac pro « Métiers de la sécurité » au LP Leonard de Vinci à Bressuire (79)
- **Augmentation de capacité d'accueil** du Bac Pro « Accompagnement soins et services à la personne au LP Simone Signoret à Bressuire (79)
- **Ouverture d'un un BTS** « Management opérationnel de la sécurité » au LP Le Dolmen à Poitiers afin de favoriser la poursuite d'études après le bac pro « Métiers de la sécurité »
- **Un travail engagé pour améliorer l'insertion professionnelle des élèves et des apprentis sur le territoire académique.**
 - Diminution 50 % des capacités d'accueil des bac pro « Gestion administration » en faveur de formations offrant une meilleure insertion professionnelle telles que : Bac pro « Accompagnement soins et services à la personne » , « transport » ; « logistique » ; « sécurité » ; « accueil »l...

DES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS LABELLISÉS POUR PROMOUVOIR L'EXCELLENCE DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

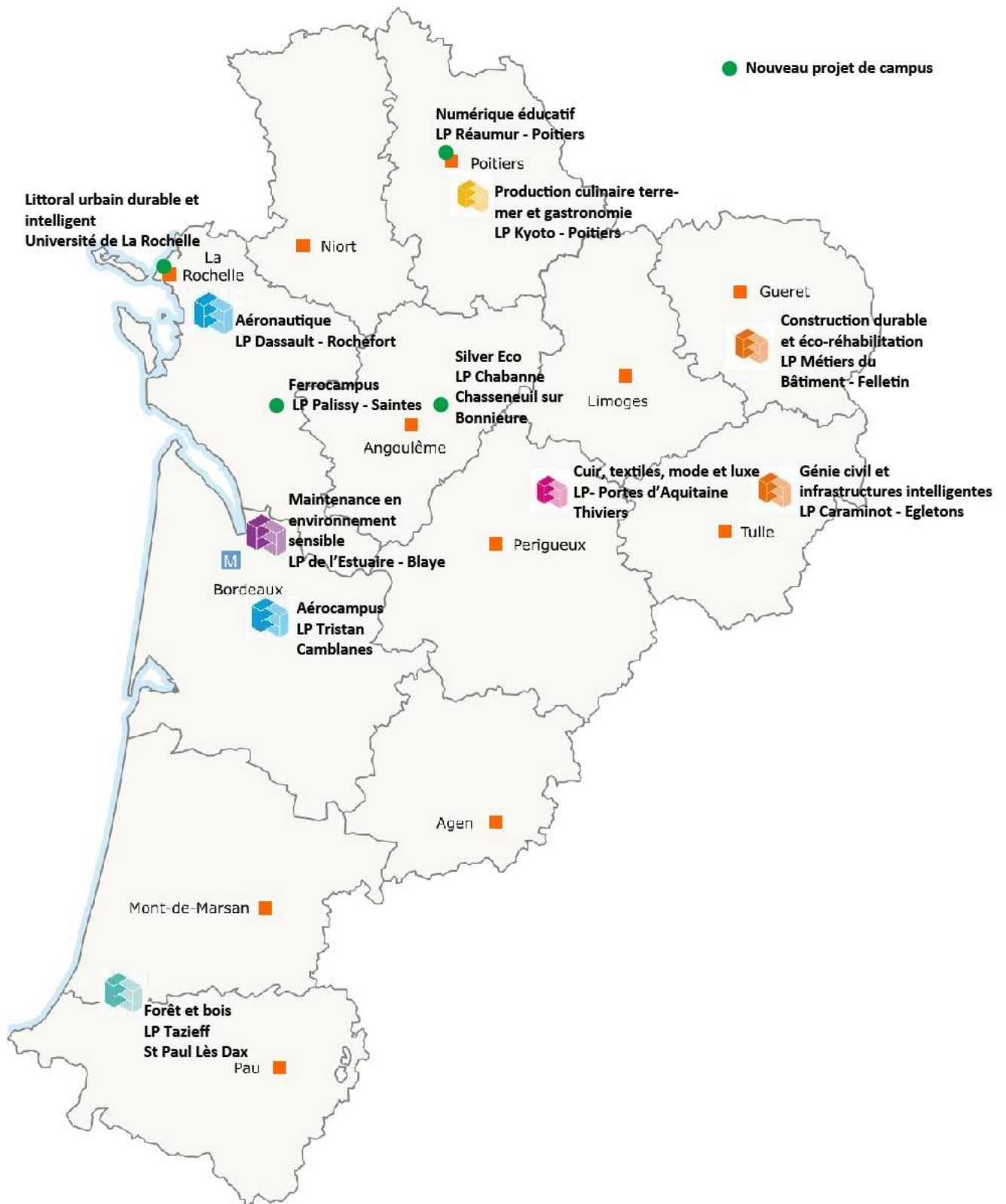
⇒ 2 campus des métiers et des qualifications déjà labellisées dans l'académie

- **Le campus des métiers et des qualifications « Terroirs et Gastronomie »**
 - Des enjeux autour de l'alimentation saine, des circuits courts, du développement durable et de la qualité des produits et de la gastronomie ;
 - Présent dans les 4 départements de l'académie, il met en relation les lycées agricoles et les lycées professionnels de l'académie proposant des formations de l'hôtellerie et de la restauration
- **Le campus des métiers et des qualifications « Aéronautique »**
 - Favoriser l'attractivité des métiers de l'industrie ;
 - Soutenir et accompagner la réflexion pour la reconversion de certaines industries et l'évolution des compétences vers une industrie 4.0 et vers les nouvelles technologies (hydrogène, composite...) pour l'avion de demain.
 - Présent dans les 4 départements, il est en relation avec les entreprises de l'industrie aéronautique.

⇒ 4 nouveaux projets de campus à l'échelle régionale

- **Campus « Silver économie, professionnels connectés et soutien à l'autonomie »**
 - Basé sur le contexte général de digitalisation croissante des emplois, des qualifications et des besoins grandissants dans le domaine des services à la personne en perte d'autonomie ;
 - Rendre plus attractifs les métiers du service à la personne ;
 - Lieu d'incarnation : lycée PA Chabanne à Chasseneuil-sur-Bonnieure (16).
- **Campus du numérique pour la formation professionnelle**
 - En partenariat avec la technopole du Futuroscope, le CNED, Réseau Canope, l'IH2EF, les représentants des Ed Tech et le conseil régional.
 - Développer les usages du numérique en formation professionnelle ;
 - Créer un écosystème autour de la recherche et du transfert de l'innovation vers les usagers (formateurs - enseignants - concepteurs) ;
 - Lieux d'incarnation : lycée Réaumur et le tiers lieu Cobalt à Poitiers (86)
- **Campus « Mobilité ferroviaire durable, connectée, autonome et décarbonée (Ferrocampus) »**
 - Créer un centre d'excellence de formation aux métiers du ferroviaire ;
 - Offrir une vitrine unique pour valoriser les métiers du ferroviaire, dans des secteurs d'activités très larges, auprès de la jeunesse et du grand public.
 - Fédérer les grandes entreprises du ferroviaire : SNCF, Alstom, Bombardier, Thalès, Vinci, Institut de soudure, etc.
 - Siège : lycée Bernard Palissy de Saintes (17).
- **Campus « Développement durable en zone littoral »**
 - Valoriser des métiers, la recherche et l'innovation, dans les domaines de l'économie portuaire et maritime ainsi que de la protection du littoral.
 - Porté par l'université de La Rochelle (17).

CARTOGRAPHIE DES CAMPUS DES MÉTIERS



DAFPIC, décembre 2020

8. Déployer une politique ambitieuse des internats au service des élèves et des territoires

- **Un renforcement de la dynamique autour des internats dans le cadre des objectifs fixés par le plan national de l'internat du 21^e siècle :** un internat construit autour d'un véritable projet pédagogique et éducatif, et non un simple hébergement ;
- **Un développement des internats et leur revitalisation s'inscrivant dans une logique :**
 - De projets pédagogiques et éducatifs attractifs
 - D'innovation éducative et pédagogique
 - D'ancrage territorial conduit en lien très étroit avec les collectivités territoriales

11 ÉTABLISSEMENTS MOBILISÉS

- **En Charente**
 - **Labellisation internat d'excellence**
 - Lycée professionnel Louise Michel à Ruffec
 - Lycée Guez de Balzac à Angoulême
 - **Labellisation « Internat d'excellence- Résidence à thème »**
 - Collège Le Petit Mairat à Montemboeuf
- **En Charente-Maritime**
 - **Labellisation « Internat d'excellence »**
 - Lycée Léonce Vieljeux à La Rochelle
 - **Labellisation « Internat d'excellence - Résidence à thème »**
 - Collège Renée Caillé à Saintes
 - **Labellisation Campus Pro**
 - Lycée Marcel Dassault à Rochefort
 - Lycée Bernard Palissy à Saintes
- **Dans les Deux Sèvres**
 - **Labellisation « Internat d'excellence »**
 - Lycée des métiers Jean François Cail à Chef-Boutonne
 - Lycée Jean Moulin à Thouars
- **Dans la Vienne**
 - **Labellisation « Internat d'excellence »**
 - Cité scolaire Jean Moulin à Montmorillon
 - **Labellisation Campus Pro**
 - Lycée Kyoto à Poitiers

DÉVELOPPER LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES APPRENTISSAGES ET DE LA FORMATION

1. Les enseignements de la crise Covid-19 et l'analyse issue des États généraux du numérique

Le confinement a mis en évidence une grande disparité d'accès et d'acculturation au numérique chez les élèves et leurs familles, de même que pour les enseignants et l'ensemble des personnels du système éducatif.

DEVELOPPER LES USAGES NUMÉRIQUES DANS UN CADRE DE CONFIANCE

Les Etats généraux du numérique éducatif, organisés dans l'académie de Poitiers le 14 octobre ont rassemblé un peu plus de 350 personnes.

- **40 propositions issues des Etats généraux du numérique pour :**
 - Favoriser la remédiation et l'inclusion ;
 - Encourager l'approfondissement, libérer la créativité et favoriser le travail individuel ;
 - Organiser le travail collectif et concilier le travail dans et hors la classe ;
 - Garder la mémoire des apprentissages et replacer l'évaluation au cœur du processus ;
 - Faciliter les relations et l'implication des parents d'élèves.

170 MILLIONS D'EUROS DÉBLOQUÉS DANS LE CADRE DU PLAN NATIONAL DE RELANCE

- **Le premier degré est ciblé comme prioritaire** avec en particulier une réflexion sur le socle d'équipements de base (ordinateurs, vidéo projecteurs, un réseau informatique, un accès internet suffisant).
- Nécessité d'**homogénéiser et encadrer les outils, les environnements numériques de travail (ENT) pour les usagers** tout au long du parcours de l'élève.
- **Proposer aux enseignants et aux élèves des outils simples, pratiques, conformes à la protection des données adaptés à tous les matériels et aux exigences** de la matière ou du niveau (école, collège, lycée) :
- **Le partenariat Education nationale et collectivités est essentiel** pour déployer sur l'ensemble du territoire et de façon cohérente le numérique éducatif.

2. Une feuille de route académique pour le développement du numérique

UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE DE L'ACADÉMIE AUTOUR DE TROIS AMBITIONS

- **Soutenir** le développement des compétences numériques de tous les acteurs de la communauté éducative (élève, enseignants, cadres, parents)
- **Exploiter** le numérique comme valeur ajoutée aux pratiques d'apprentissage et d'enseignement
- **Créer** un environnement propice au déploiement du numérique dans l'ensemble du système éducatif régional

DES ACTIONS PRÉCISES ET MESURABLES

- **Consolider les compétences et la culture numérique des élèves et des enseignants :** déploiement dans tous les collèges et lycées de PIX, outil de positionnement, d'apprentissage autour des compétences numériques
 - Objectifs: **100 % des élèves inscrits dans un parcours** ; 100 % des élèves de 3e au niveau 1 sur toutes les compétences ; 100 % des élèves de terminale au niveau 2 sur toutes les compétences
- **Déployer dans les territoires une offre de formation commune et adaptée aux enseignants,** en intégrant les différents acteurs
 - Objectifs: **augmenter de 50% les journées de formation** dédiées aux usages du numérique
- **Donner des clés de compréhension du numérique aux parents d'élèves**
 - Quelques leviers : réseau de tiers lieux, Cafés ou école ouverte aux parents sur le numérique dans les établissements scolaires, etc.
- **Innover avec le numérique pour l'inclusion des élèves à besoins particuliers**
 - Exemples : projet DysApp qui vise à identifier et accompagner les élèves présentant des Dys ; un robot de télé-présence pour aider les élèves malades éloignés des classes.
- **Innover en partenariat avec les entreprises de la EdTech pour mettre le numérique au service de la transformation de la voie professionnelle**
 - Objectif : déploiement de 3 Jumeaux numériques
- **Engager une réflexion collective sur le déploiement d'un ENT commun** tout au long du parcours de l'élève, du CP à la terminale ;
- **Renforcer le dialogue et la co-construction avec les collectivités territoriales** pour le développement d'infrastructures, équipement et services adaptés aux usages pédagogiques.

3. Des projets pour la dynamique et le rayonnement du territoire académique

CRÉATION D'UN CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS DU NUMÉRIQUE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Un campus co-porté par la région académique et le conseil régional Nouvelle-Aquitaine
- **Un projet qui s'appuie sur un écosystème déjà présent sur le territoire** : Le réseau des professionnels du numérique (SPN), les opérateurs nationaux de l'Education nationale (Réseau Canopé, CNED et IH2EF), des laboratoires de de recherche, des Start-up et organismes de formation diverses ;
- **Les objectifs :**
 - **Développer** de nouveaux produits et usages du numérique pour la formation professionnelle ;
 - **Accompagner** le développement de startups produisant des solutions numériques pour la formation professionnelle ;
 - **Déployer** une offre de formation aux métiers du numérique : de la formation initiale des salariés de la EdTech à l'accompagnement et la professionnalisation des enseignants et des formateurs.

UN POLE NUMÉRIQUE D'AMBITION NATIONALE

- Un projet d'envergure pour l'éducation et la formation qui s'inscrit dans le cadre de "**Poitiers capitale de l'éducation**" souhaité par le ministre de l'Education nationale.
- **Co-porté** par l'Etat, les collectivités territoriales, l'Université de Poitiers et des acteurs du monde économique de la filière de la EdTech, du jeux vidéo (dont le pôle Magélis) et le Futuroscope.
- **Développement d'un pôle d'innovation pour l'éducation et la formation avec un épicentre sur la technopole du Futuroscope**, où sont implantés des acteurs publics majeurs de la formation et du numérique : CNED, Réseau Canopé, l'IH2EF, l'UFR de sciences de l'Université de Poitiers, l'ENSMA, les laboratoires de recherche (Pprim, Xlim, Cerca), etc.

ACCOMPAGNER LES PERSONNELS POUR UN MEILLEUR SERVICE AUX USAGERS

1. Améliorer l'efficacité du remplacement

DANS LE PREMIER DEGRÉ

2019-2020	Taux d'efficacité du remplacement dans le 1 ^{er} degré public
Charente	89,8 %
Charente-Maritime	86,9 %
Deux-Sèvres	78,9%
Vienne	84,4 %
Académie	85,4%
National	78,9%

Objectifs pour l'année scolaire 2021-2022

- **Atteindre 100 % d'efficacité** pour favoriser la continuité des apprentissages :
 - Un pilotage de proximité par les inspecteurs de circonscription ;
 - Une mise en œuvre au plus près des territoires par les inspecteurs d'académie-directeurs des services de l'éducation nationale (IA-Dasen)

DANS LE SECOND DEGRÉ

2019-2020	Taux d'efficacité du remplacement dans le 2 ^d degré public des absences de plus de 15 jours
Académie	95,3 %
National	96,3 %

A Noter : Au premier trimestre 2020-2021, un taux d'efficacité du remplacement supérieur à celui observé l'année précédente dans l'académie :

- Novembre 2020 : 96.1%
- Novembre 2019 : 93,3 %

Objectif pour l'année scolaire 2021-2022

- Atteindre **98%** de taux d'efficacité

⇒ Différents leviers pour renforcer le vivier d'enseignants contractuels

- Diversification des vecteurs de diffusion des offres d'emplois,
- Une réflexion inter-académique pour une évolution des zones de remplacement jusqu'aux académies limitrophes, pour les disciplines plus rares ou en tension.

2. Renforcer l'accompagnement des directeurs d'école

DES MESURES POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES DIRECTEURS D'ÉCOLES : PLUS D'AUTONOMIE ET MOINS DE CHARGES

- **Donner plus de temps aux directeurs de petites écoles et rapprocher les conditions d'exercice des directeurs d'écoles maternelles et élémentaires :**
 - À tous les directeurs d'écoles de 1 à 3 classes de bénéficier de deux jours de décharges supplémentaires par an
 - Aux directeurs des écoles élémentaires de 9 classes d'être déchargés, comme leurs homologues d'écoles maternelles, de 50% de leurs heures de cours hebdomadaires contre un tiers actuellement de temps de décharge
 - Aux directeurs des écoles élémentaires de 13 classes d'être déchargés de ¾ de leurs heures de cours hebdomadaires au lieu de la moitié actuellement.
- **Création d'une fonction nouvelle de référent**, dédiés aux directeurs d'école, sera consacrée pour les accompagner, les conseiller, dans l'exercice de leurs missions
- **Systematiser les temps d'échanges entre pairs et favoriser le développement professionnel continu**, grâce à la constitution d'un groupe départemental de directeurs d'école

FOCUS SUR ...Un référent départemental dédié aux directeurs dans chaque département

- **Un directeur vie scolaire ou conseiller pédagogique de circonscription en charge du suivi des directeurs**, en lien direct avec les directeurs d'école et les inspecteurs de circonscriptions ;
- **Ses missions :**
 - Conseiller et accompagner les directeurs d'école au quotidien
 - Répondre aux questions règlementaires en lien avec l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription ;
 - Proposer des outils et des ressources ;
 - Participer au groupe départemental des directeurs et à son animation ;
 - Intervenir dans la formation initiale et continue des directeurs d'école.

DES FORMATIONS AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES DIRECTEURS D'ÉCOLE

- Permettre aux directeurs d'écoles de développer des compétences métiers dans tous les domaines de responsabilité de leurs missions;
- Mise en œuvre de formations ancrées au plus près des besoins repérés sur le terrain et s'appuyant sur des techniques de formation participatives.



Contact presse

Yolande de Souza

05 16 52 63 52 - 06 61 57 68 64

communication@ac-poitiers.fr

